



Protocole facultatif se rapportant à la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants

Distr. générale
27 août 2020
Français
Original : anglais

Réunion des États parties

Huitième réunion

Genève, 22 octobre 2020

Point 5 de l'ordre du jour provisoire

Élection, conformément aux articles 7 et 9 du Protocole facultatif se rapportant à la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, des 12 membres du Sous-Comité pour la prévention de la torture qui remplaceront les membres dont le mandat arrive à expiration le 31 décembre 2020

Élection de 12 membres du Sous-Comité pour la prévention de la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants

Note du Secrétaire général

Additif

1. En application des articles 7 et 9 du Protocole facultatif se rapportant à la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, le Secrétaire général convoquera à l'Office des Nations Unies à Genève, le 22 octobre 2020, la huitième réunion des États parties au Protocole facultatif, au cours de laquelle seront élus les 12 membres du Sous-Comité pour la prévention de la torture qui remplaceront ceux dont le mandat expirera le 31 décembre 2020.
2. Conformément à la procédure prévue au paragraphe 3 de l'article 6 du Protocole facultatif, le Secrétaire général a, dans une note verbale datée du 18 mai 2020, invité les États parties à présenter des candidats pour l'élection des 12 membres du Sous-Comité au plus tard le 18 août 2020. Les curriculum vitae des 18 candidats reçus à cette date figurent dans le document CAT/OP/SP/18.
3. On trouvera en annexe à la présente note les curriculum vitae, tels qu'ils ont été reçus par le Secrétariat, des candidats dont la candidature a été reçue après le 18 août 2020. Les noms de ces candidats sont énumérés ci-après, par ordre alphabétique, avec indication des États parties qui les ont désignés.

Candidat(e)	Désigné(e) par
Françoise Doninguin (pas de notice biographique)	République centrafricaine
Hamida Dridi	Tunisie
Laurent Ouambita (pas de notice biographique)	République centrafricaine



Annexe

Curriculum vitae des candidats*

[Original : français]

Hamida Dridi (Tunisie)

Date et lieu de naissance

25 mars 1955, à Sousse.

Langue(s) de travail

Arabe, français

Expérience professionnelle

Diplôme d'État en doctorat de médecine (mention très honorable avec félicitation du jury), novembre 1989

Médecin urgentiste à l'Hôpital Fattouma Bourguiba Monastir, de 1990 à 2015

Présidente, puis membre, de l'Instance nationale pour la prévention de la torture (INPT), depuis 2016

Études

Baccalauréat, 1977

Médecine à la Faculté de médecine, Sousse, 1977

Médecine des urgences

Médecine de catastrophe

Faculté de médecine, Sousse

Diplôme d'État en doctorat de médecine (mention très honorable avec félicitation du jury), de 1987 à novembre 1989

Médecin aux urgences de Monastir, service de dialyse, Service ORL, SAMU de Monastir

Situation/fonction actuelle

Ex-présidente et membre de l'Instance nationale de prévention de la torture

Cheffe de la Commission Études Documentations et Recherches

Principales activités professionnelles

Étude statistique de la perception de la population tunisienne de la torture.

Formation des médecins carcéraux sur l'état actuel de la santé dans les prisons.

Sensibilisation de la population générale, de la société civile et des agents des lieux de privation de liberté sur le mandat de l'instance, les normes internationales, les lois tunisiennes de la prévention et la lutte contre la torture.

Formation des membres de la LTDH sur le monitoring des lieux de police (postes et lieux de détention préventive).

Formation des cadres et agents de prisons sur les conséquences de la torture.

* Les curriculum vitae ne sont pas revus par les services d'édition.

Participation à la formation d'étudiants « Ambassadeurs contre la torture » sur la prévention de la torture.

Formation des membres de l'INPT avec des experts internationaux sur le monitoring des prisons.

Autres activités principales dans les domaines en relation avec le mandat du Sous-Comité pour la prévention de la torture

Formation du staff de l'INPT sur le mandat de l'instance et son règlement intérieur.

Les visites : depuis mai 2016, j'ai fait dans les 90 visites dans les différents lieux de privation de liberté.

Élaboration d'un guide de prisonniers et un manuel des droits pénitentiaires avec la Direction générale de prisons.

Participation aux colloques internationaux organisés par l'INPT avec la présence d'autres instances d'autrui.

Création d'un centre de recherche avec bibliothèque ouverte aux chercheurs.

Formations, ateliers de sensibilisation sur la protection des personnes en situation de vulnérabilité.

Le rapport 2016-2017 : écriture de la partie santé carcérale dans le rapport 2016-2017.

Formation des médecins carcéraux et activités culturelles pour les prisonniers.

Maroc : Formation des membres de la société civile et des autorités sur OPCAT, MNP et trois visites des prisons. Allemagne : Formation à l'école des agents carcéraux, des visites de la prison de Stasi et une prison.

Liste des publications les plus récentes dans les domaines en relation avec le mandat du Sous-Comité pour la prévention de la torture

Guide du prisonnier

Manuel du droit pénitentiaire

Guide de coordination entre les instances pour protection des réfugiés et des demandeurs de refuge.
